

REDUCIO
173 RUE DU MARÉCHAL FOCH
LINGOLSHEIM, BAS-RHIN, 67380
FR

Païement dû à Amazon sous 30 jours

Vendu par SAS SISCA
TVA FR0K352747018

Date de la facture/Date de la livraison	12 mars 2024
Numéro de la facture	INV-FR-192677723-2024-1234
Termes de paiement	Net 30
Numéro de compte	A15SNG5Z766BJ2
Total à payer	56,48 €

Veillez contacter le Service Client en visitant le lien suivant: www.amazon.fr/contact-us

Adresse commerciale

REDUCIO
Immeuble Espalys RDC, 5 rue du Talus
Illkirch-Graffenstaden, Bas-Rhin, 67400
FR
TVA FR90750635690

Adresse de livraison

Sébastien KOHLER
5 Rue Clémenceau, SCHMIDT GROUPE
Liepvre, 68660
FR

Vendu par

SAS SISCA
144
ROUTE DE TOULOUSE
SEMEAC, 65600
FR
TVA FR0K352747018

Informations de la commande

Date de la commande	07 mars 2024	Numéro de commande client	BC-204985
Numéro de la commande	403-1452797-7019553		
Commandé par	REDUCIO		

Informations de paiement

Nom de la banque	Deutsche Bank (FR)
Adresse de la banque	6-8 BISHOPSGATE, LONDON, EC2P2 GB
Nom du compte	Amazon Payments Europe S.C.A
IBAN	GB04 DEUT 4050 8122 6602 12
BIC/SWIFT	DEUTGB2LXXX

Numéro de référence INV-FR-192677723-2024-1234

Merci d'inclure TOUS les numéros des factures/références Amazon payées dans votre avis de paiement

- ou -

D'envoyer toutes les informations relatives à votre paiement (numéros des factures, montant total et date du paiement) par email à ar-fr-businessinvoicing@amazon.fr

Détails de la facture

Description	Qté	Prix Unitaire HT	Taux TVA	Prix Unitaire TTC	Total TTC
bec horizontale - avec aérateur + joint économiseur - femelle 15 x 21 - largeur 250mm - delabie 940252	2	21,45 €	20 %	25,74 €	51,48 €
Information indisponible sur les pièces détachées ASIN: B00JRDGJHO					
Livraison		4,16 €		5,00 €	5,00 €

Montant dû56,48 €

Paie ment dû à Amazon sous 30 jours

Taux TVA	Total HT	TVA
20 %	47,06 €	9,42 €
Total	47,06 €	9,42 €

Veuillez vous référer à la première page pour les informations de paiement

Mentions obligatoires : Escompte pour paiement anticipé : néant. En cas de paiement de retard, le taux d'intérêt des pénalités applicable est égal à 1,5 % par mois. Une indemnité forfaitaire de 40 euros est aussi applicable au titre des frais de recouvrement.